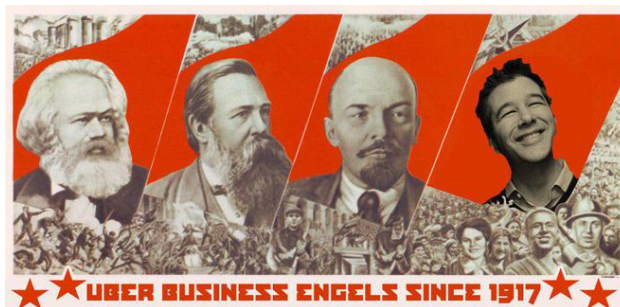


Uber a-t-il mis en place le rêve socialiste?

blogs.mediapart.fr/coopcycle/blog/081117/uber-t-il-mis-en-place-le-reve-socialiste

Tout d'abord, le cursus de l'auteur de [cette tribune](#) nous a étonné.e.s. Laurent Wartel, un inconnu du paysage médiatique français, est en première année de thèse à l'Université Catholique de Louvain. Un jeune économiste fraîchement entré en école doctorale a réussi à être publié dans le journal de référence en France. Son propos se devait naturellement d'être brillant. Autant vous dire qu'on a été déçu.e.s.



L'ubérisation aurait privé la gauche « *d'un de ses vieux bijoux de famille: la collectivisation des moyens de production* ». Outre le sexisme de la formule, M.Wartel explique sans sourciller qu'« *Uber a de fait mis en place ce que des siècles de socialisme n'ont jamais réussi à faire : rendre l'outil de production au travailleur !* ». Rien que ça.

Chez Coopcycle, on s'est tou.te.s regardé.e.s et on s'est dit qu'on allait tout arrêter puisque notre objectif était déjà atteint. Mais l'un de nous a soulevé une question subtile pour un non-initié en économie : Comment la plateforme Uber gagne-t-elle de l'argent si ce n'est grâce à la fourniture d'un outil de production numérique dont elle est propriétaire qui lui permet de se rémunérer sur le travail des utilisateurs ?

Argument 1 : Naturaliser la domination ?

En fait, notre esprit passéiste nous empêche de voir que la grande nouveauté de l'ubérisation réside en ce que les plateformes ne possèdent pas d'outils de production mais un marché. Marché qu'elles auraient elles-mêmes créé et sur lequel leur monopole leur permet, non pas d'exploiter des travailleurs qu'ils emploient, mais seulement de prélever un « *droit d'accès au marché numérique* » sur des entrepreneurs libres et indépendants.

Grâce à cette présentation ubuesque naturalisant le salariat déguisé, les multinationales actrices de l'ubérisation ne sont plus des entreprises capitalistes qui contournent le droit du travail afin d'exploiter de la main d'œuvre à bas coût, **mais des explorateurs du monde moderne ayant créé de nouveaux marchés**. Reconnaissons l'agilité de la méthode consistant à naturaliser un rapport de domination en le présentant comme légitime en fonction du génie de ces nouveaux explorateurs.

La naturalisation de cette nouvelle forme de domination se poursuit lorsque M. Wartel nous explique que la rémunération des plateformes ne serait qu'un nouveau type de « *droit de douane* » que les plateformes taxent aux utilisateurs du marché qu'elles ont créé. L'idée est à la fois intéressante et effrayante.

La façon de présenter l'économie des plateformes comme une innovation si radicale qu'elle impliquerait un changement profond de mode de production nous paraît néanmoins démesurée. En effet, les plateformes numériques ne sont rien d'autres à nos yeux que des monopoles naturels. Elles ne sont pas différentes de toutes les industries de réseau (pensez à ERDF ou à Réseau Ferré de France où dans le secteur numérique Microsoft ou Facebook), dans lesquelles « *le gagnant prend tout* » et qui permet d'atteindre une telle place dominante que cela « *incite certains à les confondre avec marché lui-même.* » Sur ce point précis nous sommes entièrement d'accord avec l'auteur de la tribune. Les plateformes comme Deliveroo et Uber évoluent sur un marché à tendance monopolistique et fonctionneront à termes [sur l'appropriation d'une rente](#). **C'est donc un retour à un féodalisme économique terrifiant qui se profile**, avec un capital non plus rémunéré par de l'intérêt sur un investissement réel, mais comme une rente sur une propriété numérique totalement dé-corrélé des coûts associés à cet outil de production. L'exploitation n'a donc pas disparue elle a juste pris une autre forme.

De plus nous ne pensons pas que la totalité de cette rente, une fois prélevés sur des « *utilisateurs libres et indépendants* » revienne réellement aux développeurs ayant mis en place cette solution technique au sein des entreprises, Uber ou Deliveroo par exemple. Dès lors, que dire de leur exploitation qui ressemble plus où moins

à celle que l'on connaît dans les entreprises industrielles, où une partie de la valeur créée va dans la poche, non pas des développeurs de la plateforme, mais dans celle d'investisseurs n'ayant d'autres mérites que celui d'avoir du capital. Autrement dit l'Ubérisation change tout pour que rien ne change, et y voir la fin d'un mode de production basé sur l'exploitation du travail par des personnes ne prenant pas part à la production de valeur est un biais d'analyse fondamental.

Argument 2 : Une plateforme n'est pas un outil de production ?

Ce biais peut trouver son origine dans l'invisibilisation de la propriété à l'origine du prélèvement de cette rente. Il apparaît bien, lorsque M.Wartel déclare que la « *massification des biens (de consommation courante comme les Smartphones) permet aux plateformes de ne pas devoir posséder un outil (de production)* », que le voile du discours sur l'immatérialité du capital ait fait son chemin et lui masque quelques outils de production bien matériels pourtant. Question simple d'un autre néophyte en économie qui traîne parmi nous : Qui possède les serveurs et les informations produites par les utilisateurs des plateformes ?

Réponse : Uber, Deliveroo et consorts ! En effet, ce sont des lignes de codes dont la propriété est protégée par des brevets et des armées d'avocats spécialisées dans la propriété intellectuelle. « *Ces entreprises* » n'ont nullement « *dépassé le clivage possédant - travailleur* ». Les travailleurs restent totalement dépendants de l'outil sous propriété privée qui leur permet de produire.

Argument 3 : Disparition de l'opposition de classe sapant le projet politique de gauche ?

Wartel s'inquiète pour l'avenir du projet politique de la gauche radicale car deux classes sociales restent hermétiques au socialisme : le grand patronat et les petits indépendants. C'est ainsi qu'Uber « *en faisant de tout un chacun un indépendant avec ses propres moyens de production [...], opère un bouleversement entre ces classes sociales* ». Comme nous serions désormais des indépendants dotés de nos propres moyens de production, toute forme de mise en commun d'outil de production entraînerait mécaniquement notre spoliation à grande échelle.

L'argument développé ici nous rappelle bien sûr les réactions stéréotypes classiques comme ; ma brosse à dents c'est ma brosse à dents, je ne vais quand même pas la partager avec tout le monde ! Le tour de passe-passe rhétorique consiste à faire croire que toute mise en commun implique forcément l'ensemble des propriétés de façon indifférenciée. Pourtant, le but n'est pas de supprimer la propriété d'usage mais bien celle qui permet de s'approprier une part du travail des autres. C'est cette possibilité structurelle à notre manière de produire que nous remettons en question.

Il nous paraît donc important de rappeler que l'opposition de classe n'est pas uniquement une opposition entre individus aux intérêts divergents mais bien une opposition structurant notre manière de produire. Il suffit de considérer un travailleur ayant aussi de l'épargne pour s'en rendre compte(1). Tout un chacun est traversé par des intérêts divergents en fonction de sa position sociale, et plusieurs positions sociales peuvent être occupées par un même individu. Autrement dit, **la lutte des classes ce n'est pas Pierre Gattaz en train de se battre au couteau dans la rue** contre 200 manifestants, cette lutte passe par l'opposition d'institutions économiques et politiques. L'opposition capital/travail est donc transversale à la société, elle la traverse, lorsque le taux d'intérêt augmente, lorsque le taux de prélèvement de Deliveroo sur les restaurateurs augmente, lorsque le prix de la course baisse pour le chauffeur Uber, c'est le travail qui est spolié par une ponction rémunérant une position sociale hors de la production du bien en question. Que la personne qui reçoit ce flux, qui occupe cette position (par exemple un autre travailleur qui possède des actions Uber), travaille ou non dans un autre secteur n'entre pas ici en question, il sera aussi prélevé dans un autre secteur en tant que travailleur par d'autres mécanismes d'exploitation. Que ce travailleur soit salarié ou auto-entrepreneur ne change en rien le rapport de classe.

Mettre dans le même sac les grands patrons et les indépendants n'a donc aucun sens, car c'est bien un rapport de classe qui structure l'invisibilisation du travail des indépendants et des petits entrepreneurs, qui organise un rapport de force en faveur des donneurs d'ordres, c'est la concentration du capital qui génère la position dominante des donneurs d'ordre face à un indépendant qui lorsqu'il va voir son banquier ne peut demander une levée de fond de 200 millions d'euros afin de conquérir le monopole à terme sur un marché donné.

Avec CoopCycle nous tentons au contraire de fournir un outil de travail à ceux qui génèrent l'activité et qui produisent les services dans un secteur spécifique ; la livraison à vélo. Au contraire des plateformes comme Deliveroo ou Uber, la logique n'est pas de privatiser le marché afin de générer un monopole via lequel nous tirerons de la rente, mais de mettre à disposition de tous un commun numérique qui rendra impossible la position structurelle de rentier sur ce marché. Les livreurs comme les chauffeurs auront toujours leur smartphone, leur voiture et leur pantalon. Mais ils ne seront plus prélevés par une plateforme privée... où est donc la spoliation de la propriété de ces derniers que la gauche organiserait ?

Pour la gauche, la révolution technologique qu'opère la nouvelle économie des plateformes n'est pas dramatique comme le souligne l'auteur. Au contraire, nous pensons que l'économie des plateformes peut permettre une émancipation des travailleurs car les plateformes possèdent toutes les caractéristiques d'un bien public. En effet, dans leur modèle économique, plus il y a d'utilisateurs, meilleur est le service fourni. Du coup sa privatisation limite son efficacité... et pour un mode de production capitaliste, ça la fout mal. C'est la possibilité réelle d'une propriété collective des moyens de production qui est ouverte par cette évolution technologique.

Argument 4 : Obsolescence programmée de la grève ?

La conclusion de l'article elle non plus n'est pas vraiment à notre goût. La grève serait devenue obsolète et inefficace car elle « met à l'arrêt les actifs propres des travailleurs ». Il est vrai que la grève est en partie désamorcée du fait de l'atomisation des travailleurs. Toutefois, on est à peu près sûrs que si les livreurs de Deliveroo réussissent à arrêter simultanément le travail, la plateforme s'empressera de les pousser à s'y remettre par tous les moyens possibles parce que, sans livraisons, elles ne peuvent pas gagner de l'argent en captant leur rente. La lutte des classes a donc malheureusement encore de beaux jours devant elle.

Conclusion

Wartel conclut son papier sur cette interrogation : « Mais lorsque l'économie collaborative sera arrivée à maturité, quel combat pourra encore mener la gauche radicale » ? Nous sommes heureux de répondre : L'économie collaborative ne sera arrivée à maturité que lorsque les plateformes qui la sous-tendent seront propriété des travailleuses et travailleurs qui l'animent.

Notre combat est donc toujours le même : **Socialisons les plateformes !**

(1) . Un autre exemple est celui d'un entrepreneur souhaitant lancer une activité. Il se rend à la banque et emprunte de l'argent qu'il devra rembourser avec intérêt. Dès lors la nécessité de ne pas payer ses salariés (ou se payer lui-même) la totalité de la valeur produite est pré-inscrite dans notre manière de produire. Elle ne dépend pas d'une position subjective, de la gentillesse ou de la méchanceté de l'entrepreneur en question, mais de la naturalisation dans notre mode de production de la ponction sur le travail d'un organisme ne participant pas à la production , et de la dépendance à la monnaie pour lancer toute activité.